

SOCIAL

Contre la réforme des retraites, les syndicats « ne lâchent rien »

Les syndicats appellent à une nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites, ce samedi. Pour « faire bouger le gouvernement », ils se préparent à inscrire ce mouvement social dans la durée et en appellent aux citoyens.

« Cette bataille est la mère des batailles. Elle concerne tout le monde. Si on perd sur les retraites, on reculera ailleurs. C'est une bataille qu'on peut gagner si le mouvement s'amplifie et perdure. » L'avertissement est d'Esther Bauer, co-secrétaire de l'Union départementale 67 du syndicat Solidaires. Il pourrait être énoncé par chacun des responsables syndicaux bas-rhinois réunis ce jeudi dans les locaux strasbourgeois de la CGT.

Voilà trois semaines, depuis la première manifestation du 19 janvier, qu'ils dépassent des divergences de vues qui font leurs spécificités pour organiser collectivement la déclinaison locale de ce mouvement so-



En réunion ce jeudi, les représentants des syndicats bas-rhinois organisent la suite du mouvement. Photo DNA/Jean-François BADIAS

cial national. « On est toujours déterminés à dire non à l'âge de départ à 64 ans et à l'injustice de ce projet de loi », résume Sabine Gies, secrétaire générale CFDT Alsace.

La mobilisation, jusqu'ici, a presque été au-delà de leurs espérances. « Sans aucun débordement », souligne le président de l'union départementale CFDT du Bas-Rhin, Emmanuel Printz, et avec « le soutien

de la population, de gens qu'on n'avait jamais vus », se félicite Laurent Festhauer, secrétaire départemental de la CGT 67.

« La colère monte »

Pas question pour autant d'en rester là. « Pour faire bouger ce gouvernement, on ne peut compter que sur nous-même », pose Eric Borzic, secrétaire général de FO 67. D'une seule voix, ils dénoncent « l'attitude intransigente du gouvernement » et la « brutalité d'une réforme purement idéologique ». « Quand les

élus reviendront dans leurs circonscriptions, il faudra qu'ils rendent des comptes », prévient Liliane Carrère, secrétaire générale CFE-CGC du Bas-Rhin, qui craint que le refus de concertation du gouvernement ne contribue à une « instabilité. La colère monte », alerte-t-elle.

À terme, le blocage total n'est pas exclu

Représentant du syndicat étudiant Alternative étudiante Strasbourg (AES), Ryyân Slimani fait état d'un engagement grandissant de la jeunesse. Et « ce n'est pas parce qu'on ne travaille pas qu'on ne saisit pas la notion d'injustice », insiste-t-il. Dans les rangs de certains syndicats, les militants réclament un durcissement du mouvement. « On nous pousse à la roue », décrit Eric Borzic. « À force de ne pas être écoutés, on va peut-être opter pour une autre voie », prévient à son tour Laurent Feisthauer. À terme, le blocage total n'est pas exclu.

Pour l'heure, les organisations attendent beaucoup de la journée de manifestation de ce samedi, qui doit permettre à des citoyens dans l'incapacité de faire grève en semaine de contribuer au mouvement.

Hélène DAVID

HYDROLOGIE

Les débits des cours d'eau remontent en janvier

« Les cumuls de précipitations en Alsace au mois de janvier sont déficitaires par rapport à la normale de référence de 18 %, avec des valeurs comprises entre 25 et 150 mm sur toute la région », résume l'Aprona dans son bulletin mensuel.

Les débits moyens des cours d'eau poursuivent leurs remontées et « se rapprochent désormais des valeurs moyennes de saison », indique l'observatoire alsacien de la nappe. « Ils varient de -20 à -15 % pour le Giesen et la Zorn, à -8 % pour l'Ill amont, la Moder et la Bruche, et sont conformes à la moyenne pour la Fecht et le Rhin (Lauterbourg). Les débits sont excédentaires de +5 % pour la Thur, +20 % pour la Lauch et +30 % pour la Doller. »

Enfin, les niveaux moyens de la nappe sont « en hausse presque partout, sauf localement le long du



Au mois de janvier, le débit de la Doller était excédentaire de 30 %. Photo L'Alsace/Laurent GENTILHOMME

Rhin (Fessenheim) », ajoute l'Aprona. « Ils restent néanmoins proches de ceux observés en décembre, inférieurs aux normales dans le Haut-Rhin et globalement supérieurs aux normales dans le Bas-Rhin, sauf en bordures. »

VITICULTURE

La confrérie fait le plein de dégustateurs

Il fut un temps pas si lointain où un dégustateur expert ne se trouvait pas sous le sabot d'un cheval. Jeudi matin, au siège de la confrérie Saint-Etienne à Kaysersberg Vignoble, cela a été un raz-de-marée rare, en tout cas peu ordinaire : 90 dégustateurs se sont pressés autour de 16 tables bondées. Un monde fou pour une dégustation pointue, studieuse et exigeante avec à la clé l'attribution d'un sigille, sceau qualitatif attribué depuis près de soixante-dix ans par la confrérie. Le sigille – du latin *sigillum* qui signifie « sceau » – permet à cette institution à vocation internationale d'enrichir régulièrement une cœnothèque unique en son genre, incarnant la mémoire de la communauté vigneronne alsacienne. Le vin « sigillé » repose par lot de douze bouteilles dans le sous-sol du château, dans des conditions de conservation optimum.

Cette année, 177 vins issus de 46 maisons ont été goûtés – selon des



90 dégustateurs, dont presque un tiers de femmes, ont participé ce jeudi matin à la dégustation du sigille. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

critères de « qualité intrinsèque et de typicité » – dont une majorité de rieslings (56 échantillons, dont 35 dans la catégorie « grand cru »), talonnés par des gewurztraminers (40 échantillons), le klevenner fermentant la « marche » avec un unique représentant de Heiligenstein.

« Attribuer une note est cruel », concède Clotilde Mengin, somme-

QUESTION CONSO

Garantie automobile

■ **Question** : « J'ai entendu dire que si l'on fait la vidange de sa voiture soi-même, on perd la garantie constructeur. Pouvez-vous me le confirmer ? »

■ **Réponse** : Tout véhicule neuf bénéficie de la garantie légale de conformité d'une durée de deux ans, mais aussi d'une « garantie constructeur » qui couvre les pannes mécaniques, électriques ou électroniques survenant pendant un délai qui varie, selon les marques, de deux à trois ans à compter de la livraison du véhicule. En cas de panne importante, le constructeur exigera la preuve que l'entretien préconisé du véhicule a été réalisé dans les règles de l'art pour prendre en charge les frais de réparation.

vidange ou l'entretien en général, vous ne pourrez prouver que les opérations de maintenance ont été faites en temps et en heure selon les préconisations du constructeur, puisque vous ne pourrez justifier d'aucune facture ou produire le carnet d'entretien dûment complété. En revanche, sachez que vous pouvez confier votre véhicule à n'importe quel garage ou réparateur automobile, sous réserve qu'il respecte les recommandations du constructeur et que vous n'êtes pas obligé de vous adresser au concessionnaire à qui vous avez acheté le véhicule.

SOURCE Chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est, ☎ 03.88.15.42.42 ; site internet : www.cca.asso.fr

BILINGUISME

Les quatre classes immersives le seront-elles complètement ?

L'école maternelle Saint-Morand d'Altkirch sera l'un des quatre sites bilingues immersifs à la rentrée prochaine.

Archives L'Alsace/Anne DUCELLIER



Lundi dans le Haut-Rhin, puis ce jeudi pour Bas-Rhin, les participants aux instances paritaires de l'Éducation nationale ont eu la confirmation de l'implantation de quatre sites bilingues immersifs en maternelle à la rentrée prochaine, conformément aux annonces du rectorat.

Un modèle inédit

Ces nouveaux « parcours » sont prévus à Colmar (Tulipes), Altkirch (Saint-Morand), Sélestat (Froebel) et Brumath (Arc-en-ciel) selon un modèle pédagogique expérimental – et sans doute encore amené à évoluer –, qui soulève autant d'attentes que de scepticisme. Ainsi, contrairement à ce qui se pratique dans les écoles ABCM, il est question d'une immersion partielle en alsacien et/ou allemand, comportant une dose de français de l'ordre de 25 %.

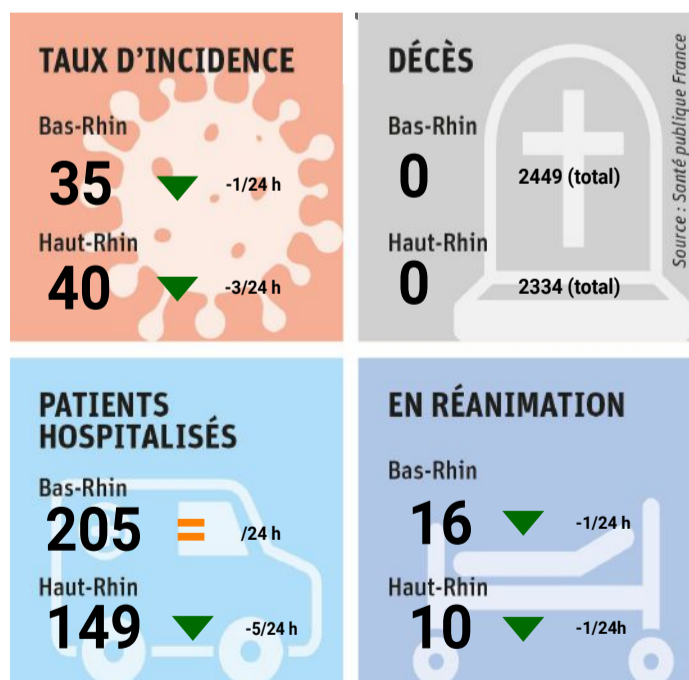
Une originalité académique qui

pourrait ne pas convaincre du côté des collectivités locales, partenaires de l'Éducation nationale dans le cadre de la convention quadripartite sur la politique régionale plurilingue. Ces derniers jours, la Fédération Alsace bilingue s'en était déjà inquiétée dans un courrier au recteur, relevant que « la méthode immersive a fait ses preuves à travers le monde et en France » et que sa version partielle ne saurait apporter « les progrès escomptés ». Elle insiste pour que ces quatre parcours, jusqu'ici inédits dans le système d'éducation public alsacien, soient bien créés en immersion complète, suggérant que ce soit inscrit dans une convention entre les conseils d'écoles et la Collectivité européenne d'Alsace. Enfin, elle enjoint l'académie à organiser « en amont une large information sur les valeurs de l'enseignement immersif auprès des parents ».

Catherine CHENCINER

CORONAVIRUS

Les chiffres de ce jeudi en Alsace



Société Alsacienne de Publications S.A.S. au capital de 101 710 200 € 18, rue de Thann - 68945 MULHOUSE Cedex 9 Tél. 03 89 32 70 00

Directeur Général, Directeur de la Publication : Laurent COURONNE
Président : Philippe CARLI - Rédacteur en Chef : Frédéric VEZARD
Principal associé : EBRA (99,88 %)

N° com. Par. 0125 C 86826 - ISSN 0245 - 663 X
L'ALSACE Tarif d'abonnement (France) 7 jours/7, par prélèvement automatique
Mensuel : 38,99 € (autres formules : nous consulter) - Étranger : tarif sur demande

Service Client Abonnements : 09 69 32 80 31

Imprimerie des Dernières Nouvelles d'Alsace

17-21 rue de la Nuée Bleue, 67077 Strasbourg

Origine du papier : Suisse, France, Allemagne et Belgique

Papier issu de forêts gérées durablement

Taux de fibres recyclées : 84%

Eutrophisation des eaux douces (Ptot) : 0,010 KG/T

L'ALSACE

ebra



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

www.pefc-france.org

ACPM